

Étude exploratoire sur l'insécurité linguistique d'étudiantes et étudiants internationaux dans une région à faible densité ethnoculturelle



Virginie Houle
Annie Dumont
Marie-Ève Blackburn
Nadège Bikie Bi Nguema

Rapport de recherche
2023


ÉCOBES
RECHERCHE ET TRANSFERT
CÉGEP DE JONQUIÈRE

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi


Chaire UQAC Cégep de Jonquière
sur la vie et la santé des jeunes

Étude exploratoire sur l'insécurité linguistique d'étudiantes et étudiants internationaux dans une région à faible densité ethnoculturelle

Rapport de recherche, 2023

Virginie Houle, Annie Dumont, Marie-Ève Blackburn, Nadège Bikie Bi Nguema



Page de crédits

Cette recherche a été financée par la bourse de recherche d'été de l'Association des cadres de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ainsi que par la Chaire VISAJ.

RECHERCHE ET RÉDACTION

Virginie Houle

Étudiante-chercheure, ÉCOBES et Université du Québec à Chicoutimi

Annie Dumont

Chercheure, Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Ève Blackburn

Chercheure principale, ÉCOBES et cotitulaire de la Chaire VISAJ

Nadège Bikie Bi Nguema

Chercheure, ÉCOBES

RÉALISATION DES ENTREVUES

Virginie Houle

Étudiante-chercheure, ÉCOBES et Université du Québec à Chicoutimi

RETRANSCRIPTION DES ENTREVUES

Cassandra Manil

Étudiante-chercheure, ÉCOBES

Virginie Houle

Étudiante-chercheure, ÉCOBES et Université du Québec à Chicoutimi

ÉDITIQUE ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Joanie Bergeron

Agente de projet, ÉCOBES

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE : Houle, V., Dumont, A., Blackburn, M.-È. et Bikie Bi Nguema, N. (2023). *Étude exploratoire sur l'insécurité linguistique d'étudiantes et étudiants internationaux dans une région à faible densité ethnoculturelle*. ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 36 pages.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

ÉCOBES – Recherche et transfert

Pavillon Manicouagan, 6^e étage, Cégep de Jonquière

2505, rue Saint-Hubert

Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418 547-2191, poste 6401

Courriel : ecobes@cegepjonquiere.ca

Remerciements

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au financement accordé par la bourse de recherche d'été de l'Association des cadres de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), ainsi que par la Chaire VISAJ.

Nos remerciements s'adressent d'abord au bureau de l'international de l'UQAC pour leur collaboration dans le processus de recrutement. Merci également aux professeures du département des sciences humaines et sociales pour la diffusion des outils de recrutement auprès de leurs étudiantes et étudiants.

Il faut également souligner le travail de Cassandra Manil pour la retranscription des entrevues.

Enfin, nous remercions tout spécialement les cinq étudiantes et étudiants qui se sont proposés pour participer aux entrevues. Leur contribution a été précieuse pour élaborer les constats présentés dans les pages qui suivent.

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1..... | v |
| 1. État de la question..... | 1 |
| 2. Méthodologie..... | 6 |
| 2.1 La collecte et l'analyse des données..... | 6 |
| 2.1.1 Recrutement des personnes participantes..... | 6 |
| 2.1.2 Déroulement des entrevues..... | 6 |
| 2.1.3 Aspects abordés..... | 7 |
| 2.1.4 Analyse des entrevues..... | 7 |
| 3. Résultats..... | 8 |
| 3.1 Présentation des personnes participantes aux entrevues individuelles..... | 8 |
| 3.2 Perceptions au regard des différents accents..... | 10 |
| 3.2.1 Le « bon » français..... | 10 |
| 3.2.2 Jugements des personnes participantes sur l'accent québécois..... | 12 |
| 3.2.3 Jugements et commentaires de la part de la communauté québécoise..... | 12 |
| 3.3 Difficultés de compréhension..... | 14 |
| 3.3.1 Difficultés à se faire comprendre..... | 14 |
| 3.3.2 Difficultés de comprendre l'accent québécois..... | 15 |
| 3.4 Frein possible à l'intégration et à la réussite scolaire..... | 15 |
| 3.5 Des suggestions pour aider les étudiantes et étudiants internationaux à se sentir plus à l'aise de s'exprimer ou pour mieux comprendre l'accent québécois..... | 17 |
| 3.5.1 Au niveau individuel..... | 17 |
| 3.5.2 Au niveau des universités..... | 18 |
| 4. Discussion et conclusion..... | 20 |
| 4.1 Insécurité linguistique : plusieurs manifestations selon le profil de participant ou participante..... | 20 |
| 4.2 Le « bon » français : une conscience des différentes façons de parler..... | 23 |
| 4.3 Limites de l'étude et pistes futures..... | 25 |
| Annexe 1 : Outils de recrutement..... | 27 |
| Annexe 2 : Grille d'entretien individuel..... | 29 |
| Références..... | 32 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Principales caractéristiques des personnes participantes | 8 |
| Figure 2 : Profils de personnes participantes et autres langues parlées | 8 |
| Figure 3 : Évaluation du niveau de français..... | 9 |
| Figure 4 : Accents ou personnes identifiés comme étant faciles ou difficiles à comprendre | 11 |

1. État de la question

Le Canada est certainement reconnu pour sa diversité ethnoculturelle. Des millions de personnes du monde entier s'y établissent. Le Canada comme le Québec se démarquent des pays du G7 (Statistique Canada, 2022). De 2016 à 2021, la population du Canada a augmenté presque deux fois plus vite (5,2 %) que celle des autres pays du groupe comprenant l'Allemagne (1,0 %), les États-Unis (2,6 %), la France (1,2 %), l'Italie (-2,0 %), le Japon (-1,3 %) et le Royaume-Uni (2,9 %) (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration [MIFI], 2022). Avec un taux de croissance démographique de 4,1 %, le Québec se démarque également en comparaison à ces pays. Cette croissance démographique est avant tout stimulée par l'immigration internationale, et non par la fécondité (Vieira, 2022). En outre, parmi les personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et encore présentes en 2022, 69,2 % des personnes immigrantes résidaient dans la région métropolitaine de Montréal (MIFI, 2022).

Par ailleurs, le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux a plus que doublé au Québec au cours de la dernière décennie (Institut du Québec, 2023). Plus encore, Bérubé et coll. (2021) rapportent une augmentation de 82,1 % de la communauté étudiante internationale dans le réseau québécois de 2009-2010 à 2018-2019. Cette immigration étudiante est profitable pour le Québec sur le plan du capital humain, de l'économie et de la démographie, en plus d'apporter des avantages économiques pour les universités.

Environ 25 % des étudiantes et étudiants internationaux¹ choisissent d'étudier à l'extérieur de Montréal; ainsi, les établissements d'enseignement régionaux représentent une part importante des inscriptions (Institut du Québec, 2023). À titre d'exemple, l'UQAC, située au Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), comprenait 1 850 étudiantes et étudiants internationaux à la session d'automne 2022 (Meunier, 2023), ce qui représente près de 30 % de l'ensemble des inscriptions. En 2022, la région du SLSJ a une population de 282 330 personnes (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie [MEIE], 2023). Les personnes immigrantes représentent 1,1 % de la population régionale et 0,3 % de la population immigrée totale du Québec (MIFI, 2022). Ces données démontrent donc que la région du SLSJ est une région à faible diversité ethnoculturelle et peut représenter un défi supplémentaire pour l'intégration d'un grand nombre d'étudiantes et étudiants provenant de l'international.

Dans une enquête réalisée auprès du milieu collégial, Vachon et coll. (2023) formulent que le contact et les interactions avec les pairs québécois s'avèrent nécessaires, dans le contexte où les étudiantes et étudiants internationaux sont dans un processus de reconstruction de liens sociaux. Également, les enquêtes réalisées par ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière portant sur l'intégration socioculturelle et scolaire des personnes étudiantes

¹ On appelle « étudiants internationaux » des personnes qui n'ont pas la citoyenneté du pays où ils étudient (Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures [ÆLIÉS], 2016).

internationales dans des collèges situés dans des régions à faible densité ethnoculturelle laissent croire que l'enjeu de la langue et de l'accent représente un obstacle à la qualité de leur intégration (Bikie Bi Nguema et coll., 2022; Gallais et coll., 2020). Dans le milieu universitaire, la langue française d'usage au Québec est aussi identifiée par des étudiantes et étudiants internationaux comme pouvant avoir des impacts négatifs (Bérubé et coll., 2021). En effet, certains ne maîtrisent pas totalement le français et pour d'autres, l'accent québécois² entraîne de la confusion. La compréhension du français d'usage au Québec serait alors un défi tant pour les apprentissages que pour l'intégration sociale (Bérubé et coll., 2021). À la lumière de ces constats, il paraît incontournable de s'intéresser à de potentiels enjeux linguistiques.

La population étudiante internationale est motivée à choisir le Québec comme lieu d'études notamment pour les raisons suivantes : opportunités scolaires et professionnelles offertes, région sécuritaire, milieu scolaire humain et engagé dans la réussite. Le fait que l'établissement se trouve dans une province francophone est certes une motivation (Blackburn et coll., 2019). À cet effet, la clientèle étudiante internationale de l'UQAC provient en grande partie des pays de la francophonie : près de la moitié provient de la France, suivie par plusieurs pays d'Afrique tels la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Meunier, 2023). Étant donné que la majorité de l'enseignement au Québec se donne en français, cette population étudiante francophone est à même de penser qu'elle ne sera pas confrontée à la barrière de la langue. Les études montrent toutefois que les problèmes de communication, le manque de maîtrise de la langue d'enseignement du pays d'accueil, même chez les francophones, peuvent renforcer le choc culturel et amener les étudiantes et les étudiants à vivre de l'isolement (Bikie Bi Nguema et coll., 2020), à ne pas se faire accepter dans les travaux d'équipe (Bérubé et coll., 2021), à être anxieux et frustrés (Gallais et coll., 2020), à avoir de la difficulté à tisser des liens d'amitié avec les étudiantes et étudiants locaux (Sanchez, 2019). Il est légitime de penser que ces enjeux représentent des défis quant à l'intégration et la réussite scolaire. Ces exemples montrent que les étudiantes et étudiants internationaux peuvent vivre de l'insécurité linguistique pouvant entraîner des répercussions négatives au regard de leur confiance et de leur aisance à s'exprimer, ce qui peut leur faire vivre de l'anxiété et nuire à leur intégration au sein de la collectivité.

En outre, les enjeux liés à la langue sont encore plus importants chez les non-francophones qui doivent apprendre le français puisque c'est la langue de l'enseignement et de la vie quotidienne au Québec. Alors que l'acquisition d'une langue est inconsciente, l'apprentissage implique plutôt un effort additionnel de celui qui apprend (Hilton, 2014). De même, parce qu'une personne apprenante tente de s'exprimer sur une variété de sujets avec des ressources linguistiques limitées, la communication dans une langue étrangère est susceptible de provoquer de l'anxiété (Habratt, 2018).

² Par accent, nous nous appuyons sur la définition que propose Candea (2021) : « On peut définir l'accent en sociolinguistique comme un ensemble de traits de prononciation qui affectent les voyelles, les consonnes ou la prosodie, et qui permettent d'identifier le profil de la personne qui les emploie. » L'accent québécois est donc celui que l'on retrouve au Québec. De plus, pour ce rapport, nous avons choisi de parler de l'accent québécois au singulier par simplification; nous savons qu'il existe plutôt des accents québécois, variant selon la région, la génération et le cadre socioéconomique du locuteur ou de la locutrice, et non un accent homogène (Remysen cité dans Nadeau, 2021).

Le concept d'insécurité linguistique apparaît dans les années 1960 dans les travaux de William Labov, qui observent un écart entre « usage personnel » et « usage correct » (Xiaodong, 2016). L'insécurité linguistique correspond à un sentiment d'illégitimité à l'égard des pratiques langagières (Remysen, 2018). Elle peut aussi être associée à l'inconfort ou à l'anxiété d'utiliser une langue, maternelle ou seconde (Jedwab et Peronne, 2018, cités dans Commissariat aux langues officielles, 2021). Elle est causée par différents facteurs, notamment les relations interpersonnelles et la dimension culturelle et sociale (*Ibid.*). Dans le contexte où certains locuteurs et locutrices perçoivent qu'il n'y aurait qu'un seul bon parler français, bien qu'aucune norme ne soit officiellement reconnue, les différences subjectives et normées de la pratique de la langue peuvent mener à de l'insécurité linguistique (Bergeron et coll, 2022). L'insécurité linguistique a un lien avec la hiérarchisation : une langue ou un accent est jugé meilleur qu'un autre. Une personne reconnaît qu'elle a un accent et estime devoir utiliser un accent correct. On retient l'idée de rapports de force présents dans les communautés et sociétés, ce qui signifie qu'il y a une bonne façon de parler (Payant et coll., 2023). En outre, un processus de dévalorisation de soi, parfois associé à de la honte, du silence ou du ressentiment envers autrui, peut possiblement être mis en œuvre dans des contextes de dominations culturelle et linguistique (Bernard Barbeau et Moïse, 2019). Une personne peut donc se retrouver en contexte minoritaire et reconnaître que sa manière de parler est différente. On dira d'une personne qu'elle a un accent relativement à une prononciation qui sert de repère, de comparaison ou de référence (Candea, 2021). L'insécurité linguistique survient face à un sentiment d'illégitimité ou de désavantage par rapport à ses propres pratiques langagières. Si une personne est dans un environnement entre pairs, entre personnes associées à un même groupe d'appartenance, il n'y a pas de tel sentiment (Candea, 2023).

Même au sein des communautés francophones, un rapport de force existe au sujet de l'hégémonie idéologique d'un français normé qui amènerait à hiérarchiser les variétés de la langue parlée entre celles et ceux qui maîtrisent (ou non) la langue française selon des normes subjectives établies (p. ex. bon français, bon accent, absence d'anglicismes, etc.) (Bergeron, 2019). Une même langue, comme le français, varie, et elle n'est donc pas parlée de la même façon par ses locutrices et locuteurs (Remysen, 2013). En ce sens, les différences liées aux accents et aux expressions peuvent susciter de l'incompréhension, et ce, même chez les francophones, qui s'aperçoivent qu'au Québec, certains mots n'ont pas la même signification que dans leur pays d'origine (Frozzini et Tremblay, 2020; Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec [CREPUQ], 2010).

Des jugements peuvent s'opérer quant aux variétés, tels que des qualités péjoratives ou mélioratives associées à un accent en raison de préjugés sociaux, économiques ou culturels (Brasseur et Ménard, 2013). À titre d'exemple, Blanchet (cité dans Laurence, 2020) mentionne au sujet de l'accent québécois qu'il est perçu par « la plupart des gens [comme étant] sympathique, rigolo, mais évidemment, ce n'est pas sérieux. » De plus, Calinon (2009) a démontré que les apprenantes et apprenants de français langue seconde au Québec considéraient le français québécois comme une langue autre que le français ou un dialecte associé à des strates moins instruites de la population.

L'idéologie d'un seul et bon parler français amènerait certaines personnes locutrices à ressentir de l'insécurité linguistique (Bergeron, 2019). Les idéologies sont vues comme un ensemble de principes qui influencent entre autres les croyances partagées entre les membres d'une société. En lien avec les langues, il peut y avoir des idéologies selon lesquelles certaines langues ou variétés de langues sont valorisées au détriment d'autres (Payant et coll., 2023). À ce sujet, la littérature fait ressortir certaines idéologies, principalement : l'idéologie du standard (il y a une norme, une variété qui serait le standard à atteindre si on veut être Québécoise ou Québécois); l'idéologie du monolinguisme (certaines langues n'ont pas leur place dans un contexte, et les personnes locutrices natives occupent donc une place centrale) (Payant et coll., 2023).

De plus, l'insécurité linguistique est renforcée par des corrections constantes de la part de celles et ceux qui se considèrent comme les gardiens de la langue française (Wernicke cité par l'Université d'Ottawa, 2021). À l'inverse, des attitudes favorables envers l'usage de la langue d'une personne sont associées à un sentiment de sécurité. Ces enjeux d'insécurité peuvent même mener à la glottophobie qui évoque des processus de stigmatisations, lesquels prennent la forme de remarques indirectes, de moqueries ou de comportements condescendants, qui conduisent à de la discrimination (Blanchet, 2021). La stigmatisation est la péjoration d'un trait supposé caractéristique d'une personne ou d'un groupe de personnes et de l'ériger en stigmaté (Blanchet, 2021). Le concept de glottophobie est lié à l'analyse de la langue comme moyen et objet de pouvoir, de domination et d'hégémonie. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons ici évoquer les comportements épilinguistiques qui se définissent par des manifestations implicites de l'idéologie linguistique : reprendre un enfant, réagir à une forme linguistique par le rire ou une mimique admirative, faire semblant de ne pas comprendre ou faire l'effort de comprendre une autre langue, choisir telle forme linguistique ou privilégier l'usage d'une langue, etc. (Blanchet, 2016). Pour éviter de telles situations, différentes stratégies de communication peuvent être développées : s'autocensurer, ne pas s'affirmer comme parlant une langue, éviter certains mots et prononciations, etc. À titre d'exemple, une enquête de Bergeron et coll (2022) menée auprès de Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens révèle que plus de 30 % des personnes participantes avaient adopté des comportements d'autocensure à la suite d'une discrimination linguistique.

Calvet (1999) décrit trois types d'insécurité linguistique, que nous présentons ci-après :

- 1) Insécurité formelle : le discours de l'autre, la correction sociale la rétroaction font comprendre à la personne locutrice qu'elle « parle mal ». Ce cas de figure est fréquent, facile à observer.
- 2) Insécurité statutaire : le discours social, l'idéologie dominante font croire au locuteur que la langue qu'il parle a moins de valeur que d'autres formes linguistiques en présence, qu'il utilise, par exemple, un dialecte ou un patois et non pas une langue.
- 3) Insécurité identitaire : le groupe, la communauté, fait sentir au locuteur qu'il ne parle pas comme l'un des leurs à cause de ce qu'il parle ou de la façon dont il parle.

Somme toute, il est légitime de supposer que certains membres de la communauté étudiante internationale vivent de l'insécurité linguistique, laquelle peut entraîner des répercussions négatives au regard de leur confiance et de leur

aisance à s'exprimer, ce qui peut leur faire vivre de l'anxiété et nuire à leur incorporation au sein de la collectivité. Pour lutter contre les problèmes liés à l'insécurité linguistique, il est important que les milieux d'éducation encouragent l'inclusion des différents accents et des multiples répertoires linguistiques de la communauté étudiante internationale.

Lorsqu'il est question d'immigration au Québec, on s'inquiète souvent du déclin du français, craignant que la diversité linguistique apportée par l'immigration puisse exercer une pression sur la prédominance du français comme langue principale de communication dans la province. Il nous semble que peu d'études aient exploré le point de vue de la communauté immigrante, sous l'angle de l'insécurité linguistique des étudiantes et étudiants.

Ce projet s'intéresse de façon exploratoire aux enjeux de nature linguistique auxquels les étudiantes et étudiants internationaux peuvent faire face, et ce, particulièrement dans un établissement situé dans une région à faible densité ethnoculturelle, comme le SLSJ, où l'immigration est un phénomène récent. Le projet vise d'abord à étudier les parcours d'étudiantes et d'étudiants universitaires internationaux en lien avec les manifestations d'insécurité linguistique et de discrimination. Il a également pour but de s'intéresser aux difficultés de compréhension de l'accent québécois pour des personnes étrangères. Ce projet s'inscrit comme une étude exploratoire qui sera la première étape d'un projet plus vaste qui pourrait être déposé en 2024 visant à interroger des membres de la communauté étudiante internationale de plusieurs collèges et universités établis dans des régions à faible densité ethnoculturelle et portant sur leur intégration socioculturelle et sur les enjeux d'insécurité linguistique.

2. Méthodologie

Pour répondre aux objectifs du projet, nous nous fonderons directement sur l'expérience vécue par les personnes concernées. Ainsi, les perceptions et le vécu des étudiantes et étudiants internationaux nous paraissent essentiels pour documenter directement leurs points de vue sur les possibles enjeux de nature linguistique. Les échanges avec ces personnes sont le point central de cette étude et permettront d'avoir une description riche des enjeux explorés. La présente recherche a été réalisée avec des entretiens individuels, ce qui s'inscrit dans une démarche de nature qualitative uniquement.

2.1 La collecte et l'analyse des données

2.1.1 Recrutement des personnes participantes

Les critères d'inclusion étaient d'avoir le statut d'étudiante ou étudiant international, c'est-à-dire une ou un résident temporaire autorisé légalement à étudier au Canada, inscrit dans un programme de 1^{er} cycle, de 2^e cycle ou de 3^e cycle, à l'UQAC. Cette personne doit également être capable de lire et de parler en français.

Nous avons d'abord pris contact avec le bureau de l'international de l'UQAC afin de solliciter son aide dans le processus de recrutement. Sur la page Facebook des services aux étudiants de l'UQAC, une invitation à participer au projet a été publiée. Le bureau de l'international a également envoyé par courriel, à toute la communauté étudiante internationale, l'invitation à participer au projet. De plus, des professeures du département des sciences humaines et sociales ont partagé l'invitation à leurs étudiantes et étudiants. Les outils utilisés lors du recrutement sont présentés dans l'annexe 1.

À la suite de cette démarche, quelques étudiantes et étudiants intéressés par le projet nous ont envoyé un courriel ou nous ont téléphoné pour avoir plus d'informations. Nous avons convenu avec les personnes désirantes à participer d'un moment et d'un lieu pour nous rencontrer.

2.1.2 Déroulement des entrevues

Cinq entrevues individuelles³ ont été réalisées entre le 12 mai et le 1^{er} juin 2023. Les entrevues ont duré entre vingt et quarante minutes. Bien que les personnes participantes aient eu le choix quant à la modalité de l'entrevue (à distance

³ Le faible nombre d'entrevue était attendu, alors que ce projet s'inscrit dans une recherche exploratoire. Ce faible échantillonnage est identifié comme une limite de la démarche, et nous savons que nous ne pouvons généraliser les résultats à l'ensemble des étudiantes et étudiants concernés.

ou en présence), toutes ont désiré la réaliser en personne dans un local de l'UQAC. Notons que la participation à ce projet était traitée de manière confidentielle.

2.1.3 Aspects abordés

Le guide d'entretien abordait les aspects suivants :

- Le profil sociodémographique et sociolinguistique : le pays de provenance, la langue maternelle, etc.
- La perception de la langue et de la norme linguistique : le niveau de français personnel en plus des comparaisons et jugements pouvant exister entre le français parlé au Québec et ailleurs dans le monde.
- La discrimination linguistique : les enjeux liés aux différentes manières de parler dans la compréhension et l'intégration.
- La compréhension du français québécois : les défis rattachés à la compréhension de l'accent québécois, des traits de prononciation ou des expressions québécoises.

Les entrevues ont été enregistrées de façon audio, en vue de produire des verbatims de chacune. L'annexe 2 présente le schéma d'entrevue. De plus, des certifications éthiques du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC; n° de référence 2023-1402) et du Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Jonquière (n° de référence CER-2223-24) ont été obtenues.

2.1.4 Analyse des entrevues

L'analyse de contenu thématique s'est effectuée en utilisant le logiciel d'analyse qualitative de données NVivo. Le contenu de chacun des verbatims a été codifié en utilisant les thèmes de la grille d'entrevue.

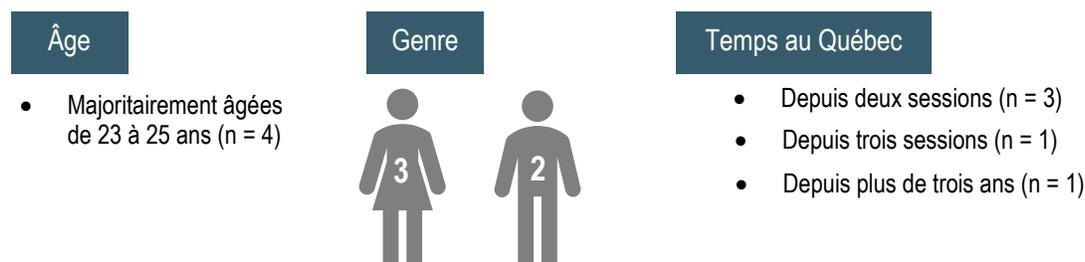
L'analyse thématique, telle que définie par Paillé et Mucchielli (2016), procède au repérage, au regroupement et à l'examen des thèmes abordés dans le corpus, ici constitué de transcriptions d'entrevues. L'analyse mène à la construction d'une représentation synthétique du contenu analysé, c'est-à-dire à un arbre thématique. Les résultats qui suivent reprennent et décrivent les différents thèmes et sous-thèmes.

3. Résultats

3.1 Présentation des personnes participantes aux entrevues individuelles

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques sociodémographiques et sociolinguistiques des personnes participantes.

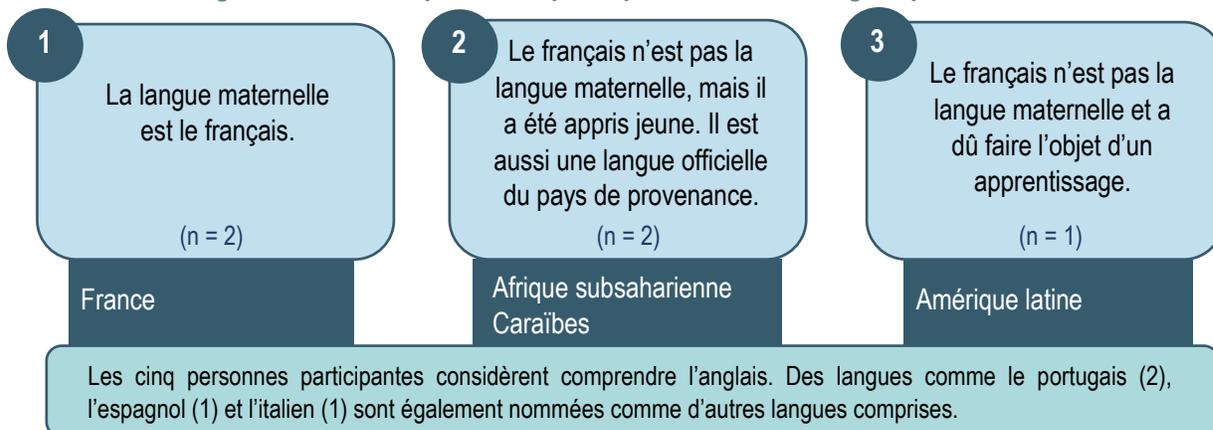
Figure 1 : Principales caractéristiques des personnes participantes



Les personnes participantes ont d'abord été questionnées sur leurs motivations d'avoir choisi de venir au Québec pour leurs études. Plus précisément, nous leur demandions si le fait que la langue d'enseignement soit le français ait influencé leur choix. Ainsi, la langue d'enseignement du Québec a été la raison principale de leur venue pour deux personnes. La qualité du système scolaire et suivre son conjoint sont d'autres raisons nommées.

Nous avons recruté trois profils de personnes participantes, comme l'exprime la figure 2 : celles dont le français est la langue maternelle; celles ayant une autre langue maternelle que le français mais qui parlent cette langue depuis un jeune âge; celles qui ont dû apprendre le français comme langue étrangère.

Figure 2 : Profils de personnes participantes et autres langues parlées



Nous avons demandé aux personnes participantes si parler français représentait un défi. Elles ont également évalué leur niveau de français personnel. Trois personnes participantes indiquent que le français ne représentait pas un défi dans leur pays d'origine, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Une évoque la « facilité » associée aux règles d'orthographe et de grammaire, en parlant en outre de sa bonne écriture et de bien s'exprimer à l'oral. De même, ces personnes estiment que leur niveau de français est « excellent », « très bien » et « bon ». Le fait que le français soit leur langue maternelle, ou ait été appris très jeune, a certes un impact.

Néanmoins, deux ne semblent pas apprécier certaines tournures qu'elles utilisent. Sont mentionnés des « mots qui viennent faire brouillon », tels que l'expression *du coup* et le « vocabulaire assez particulier » utilisé dans le sud de la France.

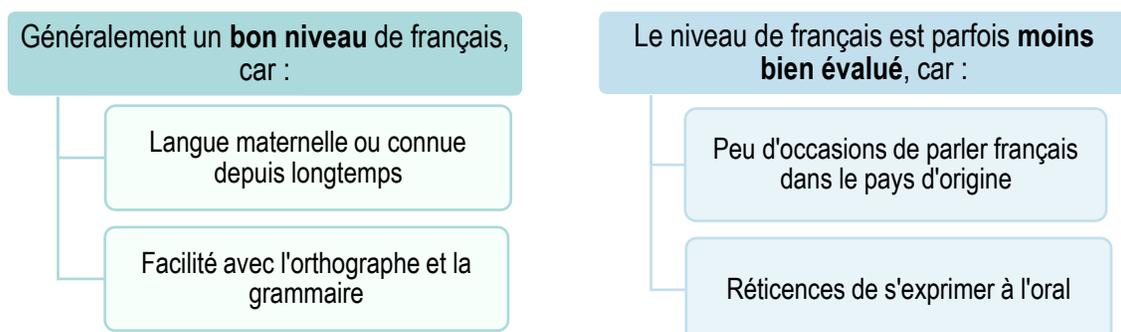
Les deux autres personnes participantes mentionnent que le français, à l'oral ou à l'écrit, était un défi simplement parce qu'il n'était pas ou peu parlé dans leur pays. Très peu d'occasions mènent à l'utilisation du français, mis à part les communications officielles et des soirées internationales ou des clubs de langues universitaires. En comparaison aux autres, ces personnes participantes n'estiment pas aussi élevé leur niveau de langue française. Un participant a d'ailleurs dû passer par un processus de francisation pour apprendre la langue, même s'il avait déjà commencé à apprendre le français dans son pays avant d'arriver. Il parlait peu français en arrivant au Québec. Maintenant, ses habiletés en français lui permettent de venir en aide à d'autres personnes non francophones.

Un des participant juge son français écrit nettement meilleur que son français oral. Il connaît très bien la grammaire française, sait faire les bons accords et maîtrise l'orthographe. Cependant, lorsque vient le temps de s'exprimer, il est plus réticent, voire insécure :

« Dans mon pays, j'allais pouvoir exprimer ça parfaitement bien, dans un bon français, mais dès que c'est ici, à cause de ce sentiment d'insécurité là, parfois je perds mes mots, mes phrases ne sont pas structurées convenablement. Alors que je sais très bien comment les structurer, comment faire les bons accords. » (Extrait entrevue 1)

De même, il estime qu'un « meilleur » accent « va passer mieux » auprès des Québécoises et Québécois. Il aimerait recevoir des techniques pour « améliorer » son accent, le rendre plus adapté à celui du Québec.

Figure 3 : Évaluation du niveau de français



3.2 Perceptions au regard des différents accents

Des jugements peuvent être associés aux différents accents; nous nous sommes intéressées à ceux des personnes participantes. Nous les avons également questionnées sur la perception que leur renvoie la société québécoise quant à leur façon de parler.

3.2.1 Le « bon » français

À la question de savoir s'il existe un meilleur français, les membres de la communauté étudiante internationale interrogés ne considèrent pas qu'une façon de parler français soit meilleure qu'une autre. Néanmoins, certains identifient des variétés de français plus aisément compréhensibles. Pour eux, un « bon » français est une langue qui est plus facile de comprendre.

Dans toutes les entrevues, il ressort que les personnes rattachées au milieu de l'éducation sont plus faciles à comprendre :

« Dans le cadre de l'école, je trouve que ça va, parce que c'est un parler académique on va dire, donc y'a pas de trop de mots familiers ou d'expressions [...] » (Extrait de l'entrevue 3)

Les personnes associées au milieu scolaire s'exprimeraient plus clairement, dans un registre de langue excluant les mots ou expressions plus familiers. Elles auraient davantage le souci de se faire comprendre. C'est particulièrement le cas pour celles ayant l'habitude de travailler dans des réseaux internationaux, comme l'exprime une participante :

« Je sais enfin que mon directeur de recherche ici, vraiment lui il a l'habitude de parler à l'international, donc vraiment il a un accent plus neutre et vraiment il fait l'effort de bien parler et de se faire comprendre au maximum, [...] justement pour vraiment être le plus clair possible, pour pas qu'il y ait de confusion justement dans les différents termes abordés ou ce genre de chose. Et s'assurer que la personne en face a compris aussi ce que le message veut dire. » (Extrait de l'entrevue 4)

La hiérarchisation se fait en fonction de l'accent qui se comprend plus facilement. Il en ressort que l'accent européen (français, belge ou suisse) et l'accent issus de certains pays africains sont plus aisés à saisir que l'accent québécois.

« Pas meilleur, parce que tous sont différents, mais je réussis à comprendre plus facilement, et avant, le français béninois. Parce que les temps qu'ils prennent à parler, c'est un peu plus que le français de la France. Ils parlent très doucement et les mots sont bien clairs. En deuxième option, je pourrais dire le français de la France, mais il y a encore des parties que je comprends pas parce que les personnes parlent trop vite. Et finalement, comme dans le troisième niveau, ça c'était le français québécois. » (Extrait entrevue 2)

De plus, l'accent saguenéen serait aussi plus difficile à comprendre, en comparaison à celui des autres régions du Québec selon un participant. Celui-ci explique que le français parlé au SLSJ est caractérisé par un accent trop fort, des expressions et des mots collés.

« Mais les différents accents parfois, ils sont plus difficiles à comprendre. Par exemple, je peux comprendre encore plus l'accent de Montréal, de Québec et de Sherbrooke, mais les Saguenéens j'ai encore de la difficulté à les comprendre parfois quand les personnes parlent trop vite. » (Extrait entrevue 2)

Deux personnes participantes comparent l'accent retrouvé en région à celui de Montréal : l'accent est moins fort dans la métropole parce que cette dernière est davantage internationale, d'autant plus que le français y est mélangé avec de l'anglais.

Lors des entrevues, les personnes participantes identifient également des groupes sociolinguistiques plus difficiles à comprendre. Ainsi, les personnes en dehors du cadre scolaire (p. ex. clients de commerce) auraient une façon de parler qui serait plus difficile à comprendre pour des étrangères et étrangers. Selon les personnes participantes, elles articuleraient mal et ne feraient pas d'efforts pour se faire comprendre.

Les personnes âgées sont également identifiées comme des personnes qu'il est difficile de comprendre par nos répondantes et répondants, en raison de mots et expressions particuliers qui diffèrent des plus jeunes, des intonations différentes, des mots collés, du fait de parler avec la bouche plus fermée et de moins articuler. Mais il reste tout de même que certains jeunes hors du cadre scolaire peuvent aussi être difficiles à comprendre :

« J'ai parlé à une personne âgée il y a à même pas un mois et je comprenais toujours pas. [...] Les jeunes aussi souvent, parce qu'ils ont comme des expressions. Je ne sais pas s'ils ajoutent un peu le jargon de jeunesse là-dedans [...] » (Extrait entrevue 5)

Figure 4 : Accents ou personnes identifiés comme étant faciles ou difficiles à comprendre

| Plus faciles à comprendre | Plus difficiles à comprendre |
|--|---|
| Personne rattachées au milieu de l'éducation | Accent québécois, particulièrement l'accent saguenéen |
| Accent européen | Personnes hors du cadre scolaire (p. ex. clients de commerce) |
| Accent issu de certains pays africains | Personnes âgées |
| | Jeunes |

3.2.2 Jugements des personnes participantes sur l'accent québécois

Les membres de la communauté étudiante internationale participants ont été invités à faire part de leurs impressions de l'accent québécois. Nous leur avons demandé de nous parler de la première fois où ils l'ont entendu. Dans l'ensemble, ils n'expriment pas de jugements quant à l'accent québécois. Se retrouver en présence d'un accent différent de celui qu'ils ont l'habitude d'entendre était certainement attendu; il n'y a pas de pensées positives ou négatives à l'égard de l'accent. Pour certains, l'exposition à l'accent québécois s'est faite via du contenu vidéo, dans l'objectif aussi de se familiariser.

Une participante a une perception positive de l'accent québécois : elle aime cet accent et le trouve plus décontracté. Néanmoins, elle expose qu'il est plus familier.

Un autre participant trouve l'accent québécois trop fort. Lorsqu'il a entendu le français québécois pour la première fois, en arrivant au Québec, il raconte s'être questionné à savoir dans quelle mesure l'accent québécois doit teinter son apprentissage du français. Une autre participante ne désire pas se rapprocher du parler québécois, parce qu'elle ne serait plus comprise par les gens de son pays d'origine. Cette participante raconte que la première fois où elle a entendu l'accent québécois, elle ignorait qu'il s'agissait de français.

« Avant de venir, je ne pouvais pas imaginer que ça allait être autant compliqué de comprendre le français québécois. [...] Mais j'peux dire que même après quatre ans, y'a souvent des expressions que je comprends toujours pas. [...] Je parlais avec la madame au cégep et je savais même pas si c'était du français. J'ai discuté avec elle quasiment une vingtaine de minutes et je tournais juste la tête. Je savais même pas que c'était du français qu'elle parlait et c'est ma sœur qui m'a dit : « en fait c'est du français ». [...] Au début, je faisais juste ok, je souris, mais je comprenais pas. » (Extrait entrevue 5)

Il faut noter qu'une personne participante exprime des réserves à l'idée que les non-francophones apprennent le français québécois : s'ils viennent en Europe, ils ne seraient probablement pas compris parce qu'ils utilisent des termes québécois. Selon elle, les universités devraient offrir des cours de français international, et non de français québécois.

3.2.3 Jugements et commentaires de la part de la communauté québécoise

Les personnes participantes ont aussi été questionnées au sujet des commentaires qu'elles ont reçus sur leur français. Là encore, les comportements décrits sont variés.

Une participante mentionne que certaines expressions qu'elle utilise font rire les Québécois parce qu'elles ne leur sont pas communes. Une autre parle de la difficulté de compréhension associée à la terminologie en laboratoire qui n'est pas la même au Québec.

Certains jugements prennent aussi la forme de non-dits. Un participant parle d'expressions faciales et, une autre, de la crainte qu'on ne lui parle pas par incompréhension ou jugement. Il est également souligné par une participante que son accent pourrait potentiellement déranger les gens s'ils n'ont pas compris ce qu'elle explique, alors qu'elle est en minorité.

« Parfois, la personne ne parle pas, mais lorsque tu regardes son visage, l'expression de son visage... Tu te dis [que] la personne sûrement se dit des choses dans sa tête. Les mots ne sortent pas mais, c'est une impression. » (Extrait entrevue 1)

Par ailleurs, un participant décrit la réaction qu'ont certains francophones en présence de personnes étrangères : ils se mettent à leur parler en anglais. Ce comportement, bien qu'il puisse, dans certains cas, accommoder les personnes ne parlant pas français, pose un frein à l'apprentissage.

« Si [quelqu'un] regarde que tu es d'une autre partie, il commence à te parler en anglais, mais si tu lui parles en français, il continue à te parler en anglais. C'est pas le fun. Ça c'est comme dérangent. Je comprends que c'est une stratégie pour faciliter les choses pour les personnes internationales, pour les personnes étrangères. Mais ça, c'est dérangent quand tu es en train d'apprendre la langue. Je fais l'effort, pourquoi tu ne le fais pas? » (Extrait entrevue 2)

En outre, une participante raconte avoir été imitée par son patron au travail. Il ignorait sa présence et s'est par la suite excusé. De plus, les accents étrangers peuvent être considérés, par certains Québécois ou Québécoises, comme ne relevant pas de la langue française, et ce, même s'il s'agit de la langue maternelle de la personne qui s'exprime. Une participante a ainsi raconté :

« On m'a déjà fait la réflexion que je parle pas français dans des commerces. Dans un bar ou je sais plus quoi, j'avais commandé à boire et puis la personne en face de moi, elle me comprenait pas et elle m'a dit : "Moi, je parle français" et moi, j'étais là : "Moi aussi je parle français." » (Extrait entrevue 4)

De plus, les deux participantes du profil 1 ont mentionné qu'on leur a déjà fait remarquer, dès qu'elles parlaient, qu'elles étaient Françaises. Une participante expose qu'elles peuvent être vues comme arrogantes par certains Québécois ou Québécoises.

« De ce que j'ai entendu, c'est qu'enfin quand je m'identifie en tant que Française devant des Québécois, c'est que t'as tout de suite un peu le jugement de "on est arrogants". Ce que j'ai déjà entendu, c'est qu'ils nous disent que "Oui, mais vous vous considérez que vous êtes les seuls à parler français". Et du coup, le moindre mot que je pourrais utiliser qu'eux ne connaîtraient pas, tout de suite c'est un peu genre du jugement, mais encore une fois c'est à l'extérieur, dans la vie, quand on doit rencontrer des gens de façon random ou quoi. [...] Mais c'est vraiment très très bilatéral en fait. Soit c'est "ok c'est trop cool" ou "ok vous êtes genre arrogant et tout". [...] Y'a pas de milieu en fait. Y'a pas de "ah ok, on passe à d'autres choses". Non, tout de suite les gens, ils en rajoutent d'un côté ou de l'autre. » (Extrait entrevue 4)

Le discours de quelques personnes participantes dévoile aussi l'intérêt des Québécoises et Québécois de vouloir en apprendre plus sur leur parcours :

« J'ai rencontré pas mal de gens qui m'ont abordé, ils étaient très contents de me parler, [de] me poser des questions pour savoir ce que je vais faire, d'où est-ce que je viens. C'est des comportements très positifs, très positifs. » (Extrait entrevue 1)

Également, un participant a indiqué avoir reçu des félicitations à la suite d'un examen de français passé au Québec dans le cadre de son travail, alors qu'il avait reçu un excellent résultat.

3.3 Difficultés de compréhension

Les personnes participantes nous ont parlé des difficultés que pouvaient occasionner les accents et les expressions dans la compréhension. Les difficultés à se faire comprendre et à comprendre les Québécoises et Québécois ont aussi été discutées.

3.3.1 Difficultés à se faire comprendre

Toutes les personnes interrogées ont acquiescé lorsque nous leur avons demandé si elles avaient déjà vécu des situations où elles ont eu de la difficulté à se faire comprendre depuis leur arrivée au Québec. Pour la majorité, celles-ci ne se produisent pas dans le cadre scolaire, mais bien à l'extérieur, généralement dans les commerces. Deux personnes participantes signalent que les expressions qu'elles utilisent ne sont pas toujours comprises par des Québécoises et Québécois.

Un participant raconte avoir eu de la difficulté à se faire comprendre par un chauffeur d'autobus, alors qu'il demandait des précisions concernant les trajets. Le participant rajoute que cette expérience lui a donné la peur de ne pas se faire comprendre d'autrui. Néanmoins, cette situation a motivé le participant à presser son apprentissage du français.

Certaines personnes participantes ont également fait part des émotions ressenties lors de ces situations. Les commentaires d'une participante au regard de l'explication des expressions sont tout à fait positifs :

« Ça [devoir expliquer des expressions] me fait rire. C'est pas du tout une gêne ou quoi, au contraire j'trouve ça marrant du coup de devoir expliquer des expressions qu'habituellement j'explique pas. Comme même moi j'me dis : "Ah, mais c'est quoi en fait le sens?". Du coup, des fois j'me retrouve même à chercher sur Internet ou quoi. » (Extrait entrevue 3)

Cependant, les anecdotes d'une participante s'inscrivent dans le contexte scolaire et montrent que les émotions ressenties ne sont pas toutes aussi positives. La participante raconte que dans le cadre d'exposés oraux ou d'échanges par écrit avec des professeures ou professeurs, des informations étaient considérées manquantes. Il lui faut par la suite s'expliquer. Les mots utilisés, « la manière d'écrire » et les « contrastes » seraient différents et donc difficiles à comprendre pour les Québécoises et Québécois. Des sentiments de remise en question sont évoqués :

« Dans ces moments-là, je me remets en question, je me [demande] si j'ai fait le bon choix de venir. Ça va jusque-là, parce que souvent tu t'exprimes et on te comprends pas, tu écris... Ça éveille quand même beaucoup d'émotions je dirais. » (Extrait entrevue 5)

3.3.2 Difficultés de comprendre l'accent québécois

La totalité des personnes interrogées rapportent des difficultés de compréhension en lien avec la langue parlée au Québec. Il en ressort que l'accent québécois demande une attention particulière, voire des efforts supplémentaires pour comprendre ce qui est dit, ce qui semble être encore plus difficile lorsque le français n'est pas la langue maternelle. Une participante mentionne d'ailleurs que, souvent, c'est elle qui a de la difficulté à comprendre les Québécoises et Québécois plus que l'inverse.

Tout de même, avec le temps, les personnes participantes semblent s'habituer davantage à l'accent québécois. Il est aussi apprécié lorsque les Québécois et Québécoises s'aperçoivent de l'incompréhension et expliquent leurs expressions.

« Quand je suis arrivée, j'avais vraiment de grosses difficultés à comprendre les gens, mais là c'est vrai quand même que je suis plus adaptée à l'accent et je comprends même mieux. Y'a des fois où je décroche, parce que ou il y a du brouhaha ou y'a plein de gens qui parlent en même temps. [...] Et puis ce qui est bien, c'est que dans nos amis québécois, [...] je sens qu'ils font l'effort aussi d'expliquer leurs expressions ou alors quand ils voient que genre on regarde dans le vague, c'est qu'on a pas compris. En fait, y'a un effort aussi de ceux sur lequel on est les plus proches. » (Extrait entrevue 4)

En somme, c'est principalement la langue orale qui s'avère plus difficile à comprendre. Une seule participante parle de difficultés à comprendre la langue écrite. Elle raconte avoir recherché les mots qu'elle ne comprenait pas sur Internet, notamment les termes administratifs.

3.4 Frein possible à l'intégration et à la réussite scolaire

Les personnes participantes ont répondu unanimement qu'elles ne croyaient pas que l'accent québécois était un frein à leur intégration ou à leur réussite scolaire. En effet, la langue parlée au Québec est le français : seuls l'accent et les expressions changent. En outre, ces dernières sont moins présentes dans les murs de l'université, alors que la langue y est plus formelle. Avoir un accent étranger n'est pas non plus ce qui empêche la participation en classe :

« Principalement, moi je suis quelqu'un qui parle beaucoup en classe : je réponds aux questions des professeurs du cours. Je m'en fous en fait. Puis si le prof me comprend pas, je vais répéter jusqu'à ce qu'il comprenne. » (Extrait entrevue 5)

Néanmoins, certaines réponses doivent être nuancées. Une participante mentionne qu'elle aurait probablement répondu positivement si on lui avait posé la question peu de temps après son arrivée au Québec parce qu'il lui ait déjà arrivé de ne pas se faire comprendre dans ses travaux scolaires par le passé.

De plus, un participant raconte avoir des réticences à s'exprimer en raison du parler québécois :

« [...] à force... à cause de l'accent québécois, du vocabulaire québécois, moi lorsque je suis dans un espace public, j'ai toujours... j'ai plus tendance à me taire, à ne pas parler. Or, moi, j'aime m'adresser aux gens, et c'est ça, je sens une barrière. Bon, laisse-moi utiliser ton mot... L'insécurité linguistique, c'est ça, c'est ça. Je me sens en insécurité linguistique. » (Extrait entrevue 1)

Par ailleurs, la langue peut demeurer une crainte, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue seconde. Un participant craignait que la qualité de son français ne soit pas assez bonne, et donc d'être pénalisé pour cette raison :

« Dans la première séance, j'avais toujours la peur de ne pas réussir mes cours par exemple. Parce que dans la description de chaque cours, ils disent : "la qualité du français doit être appropriée au niveau du cours." Donc je me dis : "est-ce que mon français est correct? Est-ce que s'il y a [un exposé], s'il y a des opportunités à parler, dans l'écriture, est-ce que mon français, c'est bien?" »
(Extrait entrevue 2)

Par ailleurs, lors de l'entrevue, nous avons fait réagir les personnes participantes par rapport à une étude menée auprès de la communauté étudiante internationale et locale (Bérubé et coll., 2021). Celle-ci révèle que des étudiantes et étudiants locaux ne souhaitent pas, parce qu'ils craignent qu'une partie du travail d'équipe ne soit pas assez bonne ou devra être refaite, faire équipe avec des étudiantes et étudiants internationaux. Ces derniers se sentent alors exclus lors de la formation des équipes et sont stressés de performer. Une seule participante à notre projet affirme avoir vécu une telle expérience. Elle mentionne que sa partie du travail a été refaite par les membres de son équipe, sous prétexte que des informations étaient mal précisées, voire manquantes :

« [...] Tout ce que je faisais, j'ai remarqué que tout mon groupe, ils retravaillaient tout mon travail [...] Je demandais pourquoi. Ils disaient : "Ah, il manquait des affaires." Puis là ils me disent ce qu'ils ont écrit, puis c'est ce que j'ai écrit ici. C'est juste la même chose que j'ai écrite, mais de façon différente, fait que là c'est sûr que c'est déplaisant vraiment, parce que là tu te demandes finalement : "À quoi j'ai servi dans ce groupe?" » (Extrait entrevue 5)

Heureusement, la plupart des personnes interrogées (n = 4) ont rapporté que ni elles-mêmes, ni des connaissances, n'avaient vécu une telle situation. Elles n'ont ainsi pas eu de problèmes dans la formation d'équipe. Une participante a partagé une expérience positive en lien avec les travaux d'équipe, malgré quelques craintes initiales.

« Moi, je me suis retrouvée qu'avec des Québécois dans mes travaux de groupe et je me suis pas du tout sentie exclue ou quoi que ce soit. Moi, j'appréhendais peut-être un petit peu oui, parce que voilà, je me suis dit : "Est-ce que ça va être la même façon de travailler?" Enfin c'était l'inconnu, quoi. Mais j'ai pas du tout senti quoi que ce soit, au contraire même. » (Extrait entrevue 3)

Un participant a observé une tendance selon laquelle les étudiantes et étudiants se regroupent selon leur nationalité. Il en ignore toutefois la raison et ne s'est pas avancé à ce sujet.

3.5 Des suggestions pour aider les étudiantes et étudiants internationaux à se sentir plus à l'aise de s'exprimer ou pour mieux comprendre l'accent québécois

Nous avons demandé aux personnes participantes si elles avaient des suggestions pour aider les étudiantes et étudiants internationaux à se sentir plus à l'aise de s'exprimer ou pour mieux comprendre l'accent québécois. Les réponses se recoupent en deux parties : le niveau individuel et l'action des universités.

3.5.1 Au niveau individuel

Lors des entretiens, les personnes participantes ont présenté diverses stratégies qu'elles utilisent pour s'assurer qu'elles soient comprises. On souligne le fait d'oser questionner, parler et s'expliquer. La confiance en soi est également nommée. Faire répéter ou poser des questions est ce qui est le plus souvent effectué par les personnes interrogées. Il s'agit d'une nécessité, voire d'une fatalité, pour comprendre ce qui est dit. Demander aux gens de répéter plusieurs fois ne devrait ainsi pas être une honte, et ce, même si cela peut parfois les agacer. En outre, l'importance de faire preuve d'ouverture, tant pour les personnes étrangères que locales, est soulignée. Il est apprécié lorsque ces dernières font l'effort de parler plus doucement et d'articuler.

De plus, un autre participant raconte s'appuyer sur l'aide des personnes et des ressources autour de lui. Il parle par exemple des correcteurs automatiques et de l'intelligence artificielle (*ChatGPT*). Il compte aussi sur l'aide de ses amis ou amies, de ses collègues et du personnel enseignant. Par exemple, lorsqu'il doit effectuer des présentations, il recueille les commentaires et corrections possibles non seulement sur le contenu, mais aussi par rapport à la langue. De même, une autre participante décrit demander de la rétroaction :

« Je pose beaucoup de questions, vraiment beaucoup. Et à chaque fois, je cherche toujours à avoir les corrections de mes rédactions, des trucs comme ça. Et avant même de rendre mes travaux, je vais voir le prof, je lui explique comment je pense. J'ai vraiment essayé de faire beaucoup d'effort pour m'adapter en fait. » (Extrait entrevue 5)

Il en demeure que les personnes venant au Québec ont à s'adapter. Toutes celles interrogées ont eu à s'accommoder à leur nouvel environnement, y compris à la langue qui y est parlée. Une participante s'exprime ainsi :

« Il faut s'adapter aussi à la langue qu'on a en face de nous. On peut pas venir et imposer notre parlé, mais j'veux dire c'est globalement pareil quoi. » (Extrait entrevue 3)

En ce sens, un autre participant mentionne que son objectif est d'intégrer la société. La langue y joue une importante partie et pourrait représenter une barrière :

« Ce que je fais, dès que je découvre un nouveau mot québécois je dirais, j'essaie de l'utiliser dans mes conversations, pour que ça reste, pour que ça devienne une habitude également... Parce que je suis ici, je dois m'intégrer, je veux m'intégrer, aussi. Je veux m'intégrer. Je ne veux pas sentir qu'il y a une barrière, surtout la barrière linguistique entre moi et mes interlocuteurs, parce que moi, j'aime parler aux gens, j'aime aborder les gens et vu que je suis ici, j'ai l'impression que j'avais tendance à me replier sur moi à cause de ça. Donc je veux prendre des dispositions pour combattre ça. »

(Extrait entrevue 1)

L'importance d'interagir ressort également du discours d'un autre participant. Il désire aller plus loin dans son apprentissage du français en intégrant des prononciations et des expressions québécoises. De plus, la pratique de la langue est indispensable à l'apprentissage. Il souligne aussi intégrer des réseaux d'amies et amis québécois, non seulement par intérêt pour la culture québécoise, mais aussi pour connaître des mots et des expressions, en plus d'en avoir appris en francisation.

Par ailleurs, une participante essaie de contrôler sa façon de parler de sorte à réduire la quantité de *du coup* et à éliminer les expressions qui seraient non comprises par les Québécois et Québécoises. Cette façon de faire serait envisagée de façon plutôt positive par la participante.

« Il y a certains mots que je dirais pas avec un Québécois alors que je dirais avec un Français, parce que je sais pertinemment qu'il va pas comprendre. Mais y'a des fois où voilà, ça sort tout seul et là je dois expliquer du coup. » (Extrait entrevue 3)

Un autre participant indique utiliser plusieurs stratégies pour se faire comprendre. Il raconte faire des signes pour indiquer ce dont il parle et rechercher des images sur Internet.

« Je voulais avoir un bonnet, dans mon pays, c'est bonnet qu'on dit. J'ai dit bonnet. On arrivait pas à me comprendre. J'ai dit : "Oui, bonnet". J'ai même été [...] sur mon téléphone, j'ai cherché bonnet et la photo qu'il y a, c'est la photo d'une tuque. Et lorsque je [ai montré la photo] : "Ah non, c'est une tuque!" » (Extrait entrevue 1)

De même, alors qu'il est amené à prendre la parole en public dans le cadre de son travail, il mentionne s'arrêter pour demander aux gens s'ils le comprennent. Heureusement, leur réponse est toujours positive. Le participant mentionne d'ailleurs s'entraîner à la maison, pour essayer de mieux articuler.

3.5.2 Au niveau des universités

Toujours en lien avec l'importance des interactions, un participant suggère de mettre en place des clubs de conversation. De telles activités, en dehors de l'horaire scolaire, permettraient de pratiquer la langue. Il mentionne en outre que certaines universités offriraient des cours réservés à la communauté étudiante internationale; cela peut compliquer ses interactions avec la communauté étudiante locale. De plus, il est suggéré que des cours d'apprentissage du français

soient intégrés au cursus des étudiantes et étudiants étrangers non francophones et qu'ils soient ainsi crédités comme tout autre cours universitaire.

Par ailleurs, l'idée de développer un dictionnaire de français québécois et de français international est amenée par une participante. Elle parle notamment du vocabulaire utilisé au niveau administratif. Un autre participant suggère un projet similaire, mais sous forme de cours ou de capsules vidéo. Ce guide s'adresserait à toutes les personnes étrangères, pas seulement aux francophones natifs.

« [On pourrait] donner des cours [...] pour aider les gens à s'exposer vraiment à l'accent des Québécois ou du moins à apprendre certaines expressions, ou dire à la personne : "Bon, ici, vous avez l'habitude de dire ça, ici, c'est pas ça qu'on dit, on dit ça." Des petits trucs et astuces, je dirais, pour mieux s'intégrer dans la société pour ne pas sentir cette barrière linguistique avec les autres. [...] [Ça pourrait aussi être] des vidéos, comme une série avec plusieurs épisodes. Maintenant on pourrait regarder là, je ne sais pas, la partie qui nous intéresse. » (Extrait entrevue 1)

4. Discussion et conclusion

Dans le cadre de ce projet exploratoire, cinq membres de la communauté étudiante internationale ont pris part à une entrevue individuelle à propos de la perception de la langue, de la discrimination en raison de la langue et de la compréhension du français québécois. Nous sommes parvenues à recruter trois profils de membres de la communauté internationale : (1) deux dont le français est la langue maternelle; (2) deux ayant une autre langue maternelle que le français, mais connaissant cette langue depuis longtemps; (3) un pour qui le français est une langue étrangère. Ces entrevues demandaient aux personnes participantes une réflexion consciente sur la langue, soit une réflexion métalinguistique (Gombert, 1992). Plus encore, cette réflexion porte principalement sur la diversité des usages de la langue et leurs impacts sur la communication; le terme « métasociolinguistique » utilisé par Beaulieu et coll. (2017) est pertinent pour notre projet.

4.1 Insécurité linguistique : plusieurs manifestations selon le profil de participant ou participante

Il nous semble que le profil de participantes et participants puisse être lié au fait d'être enclin à ressentir de l'insécurité linguistique. Qu'ils reconnaissent en vivre ou non, les membres de la communauté étudiante internationale interrogés ont tous partagé des propos pouvant rappeler des manifestations d'insécurité linguistique. Les témoignages des participantes du profil 1 révèlent une prise de conscience de ne pas partager les mêmes normes sociolinguistiques que celles de la société d'accueil. Si Charrin (2020) décrit chez des locutrices et locuteurs français immigrés au Québec une appartenance assumée à une minorité audible, la pensée que l'accent pourrait déranger les Québécoises et Québécois est exprimée par une participante. De plus, la remarque au regard de la nationalité à la suite d'une prise de parole est nécessairement associée avec celle que les participantes ne parlent pas comme le reste de la communauté québécoise. Ce constat est d'autant plus fort lorsqu'une participante ajoute qu'on lui a fait la réflexion qu'elle ne parlait pas français. On semble ici rejoindre le concept d'insécurité identitaire décrit par Calvet (1999).

De plus, le fait de surveiller sa manière de parler et de se retenir d'utiliser certaines expressions en présence de Québécoises et Québécois, mais de ne pas y faire attention dans un contexte entre pairs constitue une forme d'autocensure, ce qui pourrait être une conséquence d'une légère insécurité linguistique. Une participante craint également que les mots méconnus des Québécoises et Québécois soient source de jugements. La stratégie compensatoire de locutrices et locuteurs français de modifier leur lexique ou leur accent est aussi soulevée par Charrin (2020). Ces modifications seraient une volonté d'intercompréhension; la responsabilité de s'adapter et d'expliquer ses expressions est revendiquée et est perçue positivement, ce qui laisse croire que les participantes du profil 1 ne vivent globalement pas, sinon très peu, d'insécurité linguistique. De plus, la perspective positive de son accent renvoyée par

la société québécoise – les Françaises et Français ont un accent soutenu qui impressionne – place une participante de notre étude en sécurité linguistique (Charrin, 2020). Alors que les participantes ne l'expriment pas directement ainsi, ce jugement pourrait faire croire que le parler des personnes venant de France aurait, à la limite, plus de valeur que celui des Québécoises et Québécois; bien qu'une participante dise aimer l'accent québécois. Il paraît néanmoins familier, selon elle, et donc peu soutenu. Mauchand et Pell (2021) ont également démontré qu'en raison de leur accent, les Québécoises et Québécois sont jugés plus chaleureux que compétents, tandis que l'inverse ressort pour les Françaises et Français. On pourrait évoquer ici une sécurité statutaire (Calvet, 1999). De même, les deux participantes du profil 1 déclarent être les mieux loties pour immigrer au Québec, un milieu francophone, en comparaison aux personnes participantes des profils 2 et 3, ce qui les place encore une fois dans un sentiment de sécurité.

Les témoignages des personnes participantes du profil 2 sont ceux qui évoquent le plus de manifestations d'insécurité linguistique. Elles sont les seules à le mentionner explicitement durant l'entrevue : un participant dit se sentir en insécurité linguistique et une autre reconnaît avoir souffert des problèmes liés à la langue. Un participant évoque plusieurs manifestations d'insécurité linguistique. D'abord, la perte de moyens, soit le fait de ne pas pouvoir trouver les mots qui conviennent, est une manifestation d'insécurité linguistique (Boudreau citée dans Musée canadien de langues, 2015) qu'expose le participant. De plus, le besoin de validation du participant à la suite d'une prise de parole indique qu'il cherche une confirmation que ses compétences en français sont suffisantes. Il parle également de la tendance à se taire et à se replier sur lui-même. L'insécurité linguistique agit sur la décision de prendre la parole ou de se taire (Dubois, Boudreau et d'Entremont, 2007 cités dans Desabrais 2013). Pour certaines personnes, les perceptions négatives des pratiques linguistiques peuvent avoir comme conséquence qu'elles n'osent plus parler et seront plus conscientes de leurs pratiques, les empêchant de communiquer correctement (Boudreau citée dans Musée canadien de langues, 2015). En outre, la conscience de ses pratiques peut être encouragée par la langue écrite : certaines parties d'un texte peuvent plus facilement être reprises ou corrigées qu'à l'oral (Hnilicová, 2021). Comme un participant juge son niveau de français écrit meilleur que son français oral, cela relèverait, encore une fois, de l'insécurité linguistique. Ce n'est pas la compétence linguistique réelle des locutrices et locuteurs qui est au cœur de la problématique de l'insécurité linguistique, mais davantage les représentations qu'ils se font de leur compétence ou incompétence (Charrin, 2022). Pourtant, la langue parlée, plus spontanée, ne respecte pas strictement la norme grammaticale telle qu'utilisée à l'écrit et il est inévitable que des formes fautives apparaissent à l'oral (Hnilicová, 2021). Malgré les nombreuses manifestations d'insécurité linguistique que décrit ce participant, les commentaires positifs qu'il a déjà reçus quant à son français écrit lui prouvent qu'il est compétent en français et renforcent sa sécurité linguistique de la langue écrite, mais pas de la langue orale.

Également, pour une autre personne participante, l'enjeu de la langue pose problème dans le contexte scolaire. De son point de vue, la situation où sa contribution à un travail d'équipe a été révisée serait perçue comme une discrimination linguistique : on rejette une personne (ou ici son travail écrit) parce qu'on considère incorrectes ou mauvaises certaines

formes linguistiques (Blanchet, 2016). La réception de corrections ou de commentaires en lien avec la manière de s'exprimer peut également être source d'insécurité linguistique. Il en demeure que les enjeux reliés à la langue sont associés à un sentiment de remise en question. Cette participante demande aussi fréquemment des retours à la suite de ses travaux. De cette façon, elle peut identifier les erreurs possibles pour se sentir plus confiante dans la maîtrise de la langue et réduire son insécurité. Bien que Bérubé et coll. (2021) rapportent que la non-maîtrise de la langue d'usage au Québec ait un impact négatif sur l'intégration sociale, cette participante ne considère pas que la langue soit un frein à l'intégration. Le peu de problèmes d'intégration chez les étudiantes et étudiants internationaux en rapport à la langue ou à l'accent rejoint ce que rapporte l'ÆLIÉS (2016).

Même si elles ne considèrent pas que cela joue sur leur intégration, les deux personnes participantes du profil 2 craignent les jugements de la communauté québécoise, principalement basés sur leur accent. Des études montrent qu'avoir un accent étranger, couplé ou non avec le fait d'être racisé, influence le fait d'être perçu comme digne de confiance, crédible, compétent, bienveillant et intègre (Gauvin et Bilodeau, 2023; Geiger et Geiger, 2023). Les expressions faciales ou arrière-pensées négatives que pourrait avoir la société québécoise à l'endroit des étudiantes et étudiants internationaux, basées sur l'accent ou la manière de s'exprimer, évoquent une crainte de discrimination. Néanmoins, un participant rapporte des commentaires positifs de la communauté d'accueil.

Certains des propos du participant du profil 3 pourraient être associés à de l'insécurité linguistique et auraient pu le décourager d'apprendre la langue. Par exemple, il parle de la peur que la qualité de son français ne soit pas assez bonne pour réussir ses cours. Magnan et coll. (2023) font d'ailleurs ressortir chez des étudiantes et étudiants universitaires latino-québécois la perception d'un écart entre leurs compétences linguistiques en français et la norme attendue. Ne pas se sentir à la hauteur des standards linguistiques du groupe majoritaire (les Québécoises et Québécois) est un sentiment d'anxiété langagière (Magnan et coll., 2023). Les jeunes latino-québécois de leur étude se sentent moins compétents en français, notamment en raison de leur accent. De plus, le fait de se faire répondre en anglais pourrait, potentiellement, susciter de l'insécurité linguistique chez le participant de notre étude. Il pourrait en venir à s'affirmer comme ne parlant pas le français et répondre en anglais, ce qui serait une stratégie de communication qui éviterait une discrimination linguistique (Bergeron et coll., 2022). À tout le moins, le participant perçoit un manque d'effort de la communauté d'accueil pour faciliter son intégration. Lorsque les francophones parlent en anglais aux personnes étrangères, il est difficile pour ces dernières de pratiquer la langue. En outre, cette façon de faire peut amener l'apprenant à sentir qu'il ne parle pas comme l'un des leurs, voire qu'il est incapable de parler français, ce qui pourrait être de l'insécurité linguistique identitaire (Calvet, 1999). Cela pourrait également lui donner l'impression que ses compétences en français ne sont pas assez bonnes pour avoir une conversation. Également, la difficulté de ne pas se faire comprendre remet en cause ses compétences et sa confiance. En outre, l'estime de soi en langue étrangère influence les attitudes et les comportements de la personne apprenante (Habratt, 2018). La difficulté de se faire comprendre est associée à la crainte que cela ne recommence.

En revanche, cette difficulté de communication a toutefois eu un effet positif chez le participant en pressant et motivant son apprentissage de la langue, parce qu'elle joue un rôle déterminant dans la société d'accueil (Baillargeon, 1997 cité dans Lapierre Vincent, 2004). Le discours du participant montre que ses interactions, en plus d'améliorer ses compétences en français, lui procure une certaine sécurité. Il recherche de la rétroaction. Papi et coll. (2019) confirment que les personnes apprenantes ayant pour objectif de constamment développer leurs compétences perçoivent les corrections non pas comme une attaque à leur estime de soi, mais bien comme des opportunités de s'améliorer. Elles considèrent que leurs habiletés peuvent changer à la suite d'efforts de leur part. Habrat (2018) ajoute que les personnes apprenantes dont l'estime de soi en langue étrangère est élevée recherchent davantage d'occasions de pratiquer la langue, en dehors de l'école. En voulant participer à différentes activités culturelles, le participant augmente son exposition à la langue et devient plus compétent parce que le temps d'apprentissage s'allonge et les occasions de pratiquer augmentent (Habras, 2018). De plus, il mentionne l'importance des interactions et sent un appui de la communauté, ce qui peut lui procurer une certaine sécurité. Dans un groupe plus unifié, les personnes étudiantes ne se sentent pas plus particulièrement anxieuses de parler devant leurs camarades. Un apprenant qui a un bon niveau de confiance dans la langue étrangère et une faible anxiété de communication a de meilleures chances d'apprendre la langue (Habras, 2018). Les contacts avec les membres de la société d'accueil sont importants, alors qu'ils créent un effet de bain linguistique ou d'immersion permettant à l'immigrant de s'approprier la langue et de développer un sentiment d'appartenance à sa nouvelle communauté (Baillargeon, 1997, cité dans Lapierre Vincent, 2004). Ses habiletés en français lui permettant également d'aider d'autres personnes étudiantes non francophones, il peut ainsi sentir une certaine confiance. Somme toute, alors que le témoignage de ce participant est particulièrement axé sur l'apprentissage de la langue et sur sa motivation à le faire, il semble ressentir peu d'insécurité linguistique.

4.2 Le « bon » français : une conscience des différentes façons de parler

Le concept d'insécurité linguistique est généralement défini en établissant un rapport avec une norme linguistique : il faut avoir conscience de parler un français différent de celui qui est considéré comme le français le plus prestigieux pour ressentir ce sentiment (Boudreau dans Musée canadien de langues, 2015). Les personnes participantes ne considèrent pas qu'une façon de parler français soit meilleure qu'une autre. Cependant, certains de leurs propos évoquent une conscience des différentes façons de parler, ce qui peut faire penser à une conscience de la norme.

D'abord, la comparaison entre le français parlé au sud et au nord de la France (« *Moi, j viens du sud [de la France], donc c'est vrai qu'il y a un vocabulaire assez particulier, contrairement aux gens du nord [...]* ») rend l'idée selon laquelle il y aurait une norme du français généralement attribuée au nord de la France. La dominance d'un français parisien « neutre » fait partie depuis longtemps de la doxa française (Putska et coll., 2019). De plus, une participante du profil 1 considère que les personnes apprenantes du français devraient s'appuyer davantage sur un modèle international plutôt que québécois pour être comprises dans le reste de la francophonie. Cette vision semble réduire le français québécois

à la somme de ses québécoisismes. Le français du Québec est traditionnellement opposé à un français considéré international (Verreault, 2000). Verreault (2000) remet en question l'existence d'un français international : le français qui a cours au Québec n'est pas composé de couches indépendantes (québécois et français international), mais constitue au contraire une seule variété fonctionnelle et structurée. En revanche, le « parler académique » du milieu de l'éducation semble être en contraste avec le français québécois employé par des groupes sociaux différents.

Également, les propos tenus par un participant du profil 2 laissent supposer qu'il veut se rapprocher de la norme du français québécois : il voudrait tendre vers un accent québécois qui « passe mieux » et utilise les expressions québécoises qu'il entend pour pouvoir les intégrer à ses habitudes. Pour le participant, il s'agirait d'un moyen de favoriser son intégration. Beaulieu et coll. (2017) énoncent d'ailleurs chez des apprenantes et apprenants du français québécois que l'appartenance à une nouvelle communauté passe notamment par l'adoption de ses usages sociolinguistiques. Le français québécois serait perçu comme l'idéal à atteindre pour une intégration réussie au sein de la société d'accueil. À l'inverse, l'autre participante du profil 2 ne désire pas adopter des usages québécois en raison des difficultés d'intercompréhension avec ses amis et amies de son pays.

Le participant du profil 3 a, quant à lui, un point de vue partagé. D'abord, l'accent québécois a posé un défi supplémentaire, en raison d'un apprentissage initial du français européen. Les personnes immigrantes ayant souvent de la difficulté à comprendre les Québécoises et Québécois dans la vie de tous les jours, un apprentissage insistant davantage sur les éléments linguistiques et culturels propres au Québec, plus près de la réalité, peut faciliter l'intégration (Amireault et Lussier, 2008; Longpré, 2023). De plus, il se questionne à savoir s'il doit apprendre l'accent québécois, voire sur les attentes de la société d'accueil. Beaulieu et coll. (2017) mentionnent que des apprenantes et apprenants du français québécois ne désirent pas apporter de modifications à leur répertoire sociolinguistique parce qu'ils perçoivent que leur compétence globale en français est trop faible. En revanche, le participant mentionne vouloir aller plus loin dans son apprentissage du français et utiliser les expressions et la prononciation du Québec. Là encore, cela témoigne de l'envie de s'intégrer à la communauté d'accueil et d'améliorer ses compétences dans la langue de cette communauté.

Par ailleurs, alors que le français québécois est généralement perçu de façon négative, notamment chez les personnes apprenantes du français (Calinon, 2009), de tels jugements ne ressortent pas de nos résultats. Néanmoins, toutes les personnes participantes identifient des profils de personnes qu'il serait plus facile de comprendre. La notion d'accent serait reliée à la variation sociolinguistique. Les propos des membres de la communauté étudiante internationale interrogés évoquent principalement la variation géographique (diatopique) et la variation sociale (diastratique). La première fait référence au fait que, selon les différentes régions de la francophonie, une même réalité peut être désignée différemment ou un mot peut changer de sens (Remysen, 2013). En lien avec l'origine géographique, la phonologie et la phonétique de la langue sont aussi soumises à des variations (Boyer, 2017). Une personne étrangère, à l'oreille peu exercée par l'accent québécois, aura de la difficulté à comprendre les traits spécifiques au français québécois. La

variation sociale, quant à elle, désigne le fait que la langue change selon le milieu social et que des mots soient associés à la langue des milieux populaires, moins scolarisés ou jeunes (Remysen, 2013). Polguère (2016) fait référence à la variation liée à la temporalité : les individus appartenant à des générations différentes s'expriment de façon différente. La prononciation et le lexique sont très susceptibles de varier (Remysen, 2013), ce qui explique, par exemple, la distinction entre le langage des jeunes et celui des personnes âgées. En somme, la variation géographique et la variation sociale nous paraissent fort associés aux situations d'incompréhension rapportées par les personnes participantes.

4.3 Limites de l'étude et pistes futures

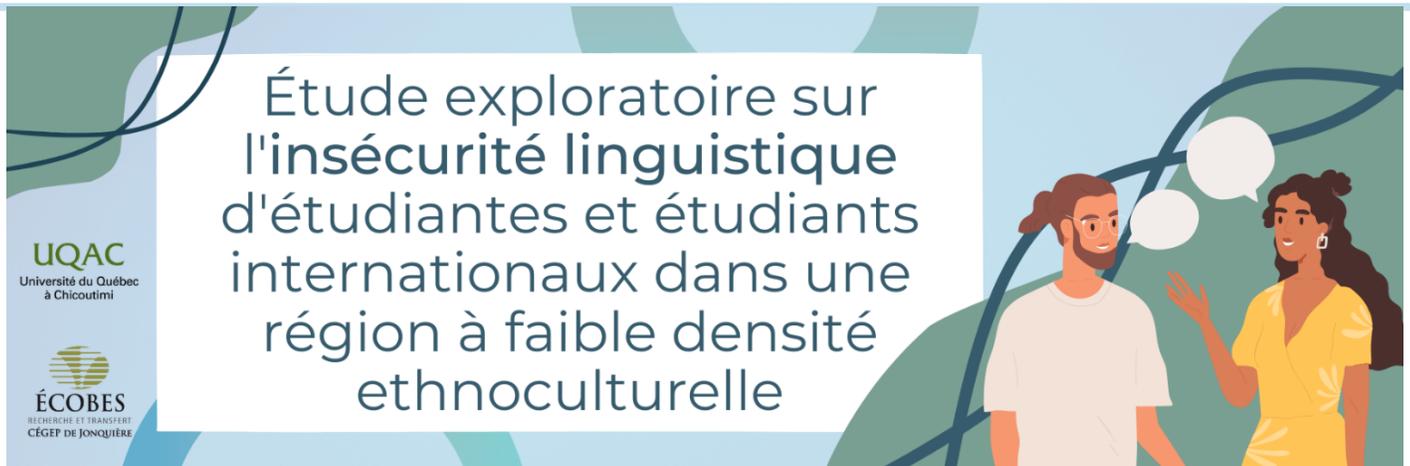
Notre étude comportait évidemment certaines limites. D'abord, nous nous devons d'exposer que le fait que les entrevues aient été menées par une Québécoise peut représenter une limite alors que les réponses des personnes participantes auraient pu être influencées par les attentes imaginées de la personne ayant réalisé les entrevues. Néanmoins, nous espérons que son statut (une étudiante de l'UQAC) a joué en notre faveur, en montrant l'intérêt que peut porter la communauté étudiante locale envers le parcours et le vécu des étudiantes et étudiants internationaux. Notons en outre que nous n'avons pas senti une quelconque retenue de la part des personnes participantes, et que nous leur faisons bien savoir qu'elles ne devaient pas avoir peur de nous offusquer. De plus, en raison du caractère exploratoire de l'enquête, seulement un nombre limité de membres de la communauté étudiante internationale a été interrogé. De ce fait, il n'est pas possible de généraliser les résultats à l'ensemble des personnes étudiantes concernées. Parce que le recrutement était volontaire, il est possible que les personnes ayant participé au projet avaient déjà un intérêt pour le sujet en question. Elles ont également formulé des commentaires positifs à l'intention de l'équipe de recherche : certaines nous ont félicité pour l'initiative, désirent lire le rapport publié, souhaitent participer à un second volet de la recherche et se sont informées à savoir si un nombre suffisant d'étudiantes et étudiants avait été recruté malgré la période estivale. Ces commentaires nous sont très encourageants et montrent que la communauté étudiante internationale se sent concernée par les enjeux explorés dans notre recherche.

Cette recherche exploratoire nous permet de mieux cibler et de mieux explorer les enjeux de nature linguistique auprès des étudiantes et étudiants internationaux pour une prochaine étape du projet. Ce projet pourrait servir de point de départ à une recherche visant à interroger des membres de la communauté étudiante internationale de plusieurs collèges et universités sur les enjeux d'insécurité linguistique et de compréhension de l'accent québécois. Un comparatif entre les deux types d'établissement (collégiaux et universitaires) pourrait être pertinent, dans le contexte où le « parler académique » du milieu de l'éducation a été identifié comme étant facile à comprendre par nos personnes participantes étudiantes à l'université.

D'autres pistes de recherche pourraient être explorées. D'abord, les suggestions formulées par les personnes participantes pour que la communauté étudiante internationale se sente plus à l'aise de s'exprimer ou de comprendre l'accent québécois pourraient être considérées davantage. Il faudrait vérifier ce que les universités mettent en place pour

appuyer les étudiantes et étudiants internationaux, francophones ou non, au regard de la langue. Tout de même, il revient une part de responsabilité à chaque étudiante et étudiant international de tenter de s'intégrer et de s'adapter à l'accent et aux expressions du Québec. Également, une participante nous a suggéré de nous questionner sur la manière dont nous voyons ou jugeons quelqu'un qui parle avec un accent. Ainsi, interroger également la communauté étudiante locale pourrait être une piste future, comme l'ont fait Côté (2018) et Bérubé et coll. (2021). De plus, alors que l'accent saguenéen est évoqué par certaines personnes participantes comme étant plus fort que celui montréalais, il pourrait être intéressant de comparer le point de vue des membres de la communauté étudiante internationale établis dans une région à faible densité ethnoculturelle comme le SLSJ à celui de ceux établis dans la région métropolitaine. De même, Beaulieu et coll. (2017) invitent de nouvelles recherches à s'intéresser au lien existant entre la capacité de réflexion métasociolinguistique et les attitudes linguistiques, en tenant compte de l'origine, du niveau de compétence en français ou de l'intention de s'établir au Québec ou non. Dès les premières pages de ce rapport, nous avons introduit que l'immigration s'établit principalement à Montréal. Nous avons également évoqué les avantages de l'immigration sur les plans humain, économique et démographique, qui sont aussi importants pour une région comme le SLSJ. La rétention des étudiantes et étudiants internationaux dans la région à la suite de leurs études passe beaucoup par le sentiment d'appartenance. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de s'intéresser aux enjeux de la langue chez les étudiantes et étudiants internationaux.

Annexe 1 : Outils de recrutement



Objet : Participation sollicitée pour un projet de recherche

Chère étudiante internationale,

Cher étudiant international,

Avec les nombreux défis qu'entraîne un séjour d'études au Québec en lien avec l'adaptation à un nouvel environnement, plus précisément une région à faible densité ethnoculturelle où l'immigration est un phénomène récent, nous croyons que la langue peut représenter une barrière. Que tu sois francophone ou non, as-tu déjà eu de la difficulté à comprendre la langue parlée au Québec? As-tu déjà ressenti de la gêne ou un manque de confiance en lien avec ton « accent » ou ta façon de t'exprimer, parce qu'ils ne correspondent pas à ceux du Québec? C'est ce qu'on appelle de l'insécurité linguistique.

Pour aider l'équipe de recherche à comprendre les enjeux de nature linguistique auxquels peut être confrontée la population étudiante internationale, nous sollicitons ta participation pour en apprendre plus. Nous t'invitons à prendre part à un entretien individuel qui prendra environ entre 45 minutes et une heure, traité de manière confidentielle. Les données seront rendues anonymes. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi - No de référence : 2023-1402 et par le Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Jonquièrre - No de référence : CER-2223-24.

Si tu souhaites participer ou que tu désires avoir davantage d'informations, contacte la personne responsable du projet à l'adresse courriel suivante : virginie.houle1@uqac.ca. Tu peux aussi téléphoner au numéro suivant : 418 547-2191, poste 6401.

Merci pour ta participation et bonne consultation!

L'équipe de recherche

Étude exploratoire sur l'insécurité linguistique

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

ÉCOBES
RECHERCHE ET TRANSFERT
CÉGEP DE JONQUIÈRE

Nous recherchons des étudiantes et des étudiants internationaux.

As-tu déjà eu de la difficulté à comprendre la langue parlée au Québec?

As-tu déjà ressenti de la gêne ou un manque de confiance en lien avec ton « accent » ou ta façon de t'exprimer?

Nous sollicitons ta participation! Participe à un entretien individuel confidentiel pour nous aider à en apprendre plus au sujet des enjeux de nature linguistique que peut vivre la communauté étudiante internationale.

Si tu veux participer ou que tu aimerais en savoir plus, écris à l'adresse suivante : virginie.houle1@uqac.ca



Si tu préfères, tu peux téléphoner au numéro suivant : 418 547-2191, poste 6404



Approuvé le 6 avril 2023 par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1402.
Approuvé le 26 avril 2023 par le Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Jonquière. No de référence : CER-2223-24

Annexe 2 : Grille d'entretien individuel

L'entretien devrait normalement durer entre 45 et 60 minutes. Il sera enregistré pour les besoins des analyses; nous assurons toutefois que tout sera confidentiel et qu'il ne sera pas possible d'identifier un participant ou une participante.

Je tiens à te souligner que, comme je souhaite mieux comprendre ton point de vue, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions que je vais te poser. Sens-toi complètement à l'aise de me dire vraiment ce que tu penses du français québécois. N'aie pas crainte de m'offusquer.

Section 1 : Profil sociodémographique et sociolinguistique du répondant

1. Quel est ton âge et ton pays de provenance?
2. Quelle est ta langue maternelle? Quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison, et dans les autres contextes? Combien de langues comprends-tu?

Si le français n'est pas la langue maternelle de la personne interrogée :

- Où as-tu appris le français? Quand as-tu commencé à apprendre le français?
3. Depuis combien de temps demeures-tu dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean? Depuis quand étudies-tu à l'UQAC?
 4. Pourquoi as-tu choisi de venir au Québec? Est-ce que le fait que la langue officielle du Québec soit le français a influencé ton choix, et pourquoi?

Section 2 : Perception de la langue et de la norme linguistique

Nous allons aborder ta perception de la langue française et ton regard sur les comparaisons qui peuvent exister entre les différentes variétés de français (Québec et ailleurs).

5. Dans ton pays d'origine, considères-tu que le français représentait pour toi un défi : pour l'écrire, le parler, le lire et le comprendre ?
6. Depuis que tu étudies à l'UQAC, te fait-on des commentaires tant à l'écrit qu'à l'oral par rapport à ton niveau de langage en français ? Ces commentaires sont-ils positifs ou négatifs, peux-tu m'en donner des exemples ?
7. Quel serait, selon toi, le « bon » français (p. ex. une langue dépourvue d'anglicismes et de régionalismes, avec un vocabulaire riche et varié, etc.)? Où le retrouve-t-on (dans ton pays ou au Québec)? Qui le parle (les lecteurs de nouvelles, tes enseignants)? En bref, pourrais-tu me donner quelques exemples de personnes qui, selon toi, parlent bien en général?

- Dans quelle mesure es-tu d'accord avec la croyance que certaines langues ou certains dialectes (variétés de français) sont supérieurs à d'autres?

8. Et toi, comment décrirais-tu ton niveau de français? Est-ce que tu considères que tu parles bien en général?

Section 3 : Discrimination linguistique

Nous allons maintenant aborder les enjeux liés aux différentes manières de parler dans la compréhension et l'intégration.

9. Parle-moi de la communication avec les autres, en général. As-tu déjà vécu depuis que tu es au Québec une situation où on a eu de la difficulté à te comprendre? Quelles étaient tes émotions à ce moment-là? (Se sentir rejeté, émotions désagréables, etc.)

- As-tu mis en place des stratégies pour t'assurer qu'on te comprenne? Si oui, lesquelles (p. ex. éviter certains mots ou traits de prononciation, éviter de socialiser, se regrouper avec des personnes de la même origine, etc.)?

10. As-tu déjà subi des remarques ou des moqueries sur ton accent ou ta manière de t'exprimer? Si oui, où et dans quel contexte (à l'école, dans les commerces, au travail, transports en commun, etc.)?

- As-tu le sentiment que ton accent, ta manière de t'exprimer rend difficile ton inclusion au sein de la classe (participer en classe, prendre la parole devant la classe, faire comprendre son point de vue, aller vers les autres, etc.)
- Comment tes habiletés en français influencent-elles l'opinion que les gens se font de toi?

11. Quels jugements, favorables ou défavorables, crois-tu que certains Québécois entretiennent envers les étudiants provenant du même pays que le tien concernant leur façon de parler?

12. Une étude menée auprès d'étudiants internationaux et québécois (Bérubé et coll., 2021) a fait ressortir que certains étudiants québécois ne souhaitent pas inclure des étudiants internationaux dans leurs travaux d'équipe, car ils craignent que le travail ne sera pas assez bon ou qu'ils devront refaire la partie de l'étudiant international. Certains étudiants internationaux se sentent exclus lors de la formation des équipes et sont stressés de performer. Que penses-tu de ce constat ?

- As-tu vécu une situation ou connais-tu un étudiant international qui a vécu une situation d'exclusion lors de la formation des équipes? Si oui, peux-tu donner un exemple?

Section 4 : Compréhension du français québécois

Dans cette section, nous aborderons les défis rattachés à la compréhension du français québécois, que ce soit concernant des traits de prononciation ou des expressions.

13. Raconte-moi un peu la première fois où tu as entendu une personne parler avec un accent québécois (enseignant, étudiant, autre personne).

- Qu'as-tu pensé de cet accent ?
14. Comment ça se passe avec les enseignants et les autres étudiants en lien avec l'accent québécois ?
 15. Avant d'arriver au Québec, avais-tu des jugements (préjugés ou stéréotypes), favorables ou défavorables, envers les Québécois en raison de leur langue? Si oui, quels étaient-ils? Qu'en est-il aujourd'hui?
 16. T'arrive-t-il d'avoir des difficultés de compréhension de l'accent québécois? Si oui, à quelle fréquence et qui as-tu le plus de difficulté à comprendre habituellement (enseignants, étudiants, etc.)?
 17. Comment gères-tu les situations où tu ne comprends pas quelque chose dit ou écrit par un Québécois?
 - Raconte-moi une anecdote liée à une difficulté de compréhension. Peux-tu me nommer des expressions québécoises qui t'ont marqué(e) ?
 18. Selon toi, est-ce que l'accent québécois est un frein à ta bonne intégration et à ta réussite scolaire?

Section 5 : Questions de fermeture

19. Quelles suggestions aurais-tu sur la façon d'aider les étudiants internationaux à se sentir plus à l'aise de parler ou à mieux comprendre l'accent québécois?
20. As-tu un dernier mot, un commentaire à faire, quelque chose que tu n'as pas dit tout au long de la rencontre ou que tu aimerais ajouter concernant l'insécurité linguistique ou les particularités de l'accent québécois?

Références

Amireault, V. et Lussier, D. (2008). *Représentations culturelles, expériences d'apprentissage du français et motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise : étude exploratoire*. [Office de la langue française]. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1571840>

Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures. (2016). *Enjeux d'intégration des étudiants internationaux à l'Université Laval*.

https://www.aelies.ulaval.ca/assets/medias/documents/AELIES_Memoire_Enjeux_dintegration_des_etudiants_2016.pdf

Beaulieu, S., French, L. et Gagnon, S. (2017). l'veulent-tu parler comme nous-autres? Opinions d'apprenants sur la forme interrogative totale en français laurentien. *Arborescences*, (7), 90-105.

Bergeron, C. (2019). L'importance de préserver la diversité des accents pour contrer l'insécurité linguistique en Ontario français. *Alternative francophone*, 2(4), 92-107.

Bergeron, C., Blanchet, P. et Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires de l'Ontario. *Minorités linguistiques et société*, (19), 3-25.

Bernard Barbeau, G. et Moïse, C. (2019). Transformation des dynamiques minoritaires, paradigmes sociolinguistiques et émotions. *Minorités linguistiques et société*, (12), 31-50.

Bérubé, F., Bourassa-Dansereau, C., Frozzini, J. Gélinas-Proulx, A. et Rugira, J.-M. (2021). *Les étudiant-e-s internationaux-ales dans le réseau des universités du Québec : pour une meilleure connaissance des interactions en contexte interculturel*. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/7827/>

Bikie Bi Nguema, N., Clin, B., Lavoie, M., Potvin, É., Marcil, F. et Tardif, S. (2022). Enjeux et défis du vivre-ensemble : le cas des régions éloignées et à faible densité ethnoculturelle. ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 56 pages.

Blackburn, M.-È., Bikie Bi Nguema, N., Gaudreault, M. M., et N. Arbour. 2019. *Portrait des besoins et des attentes de la population étudiante*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 123 pages.

Blanchet, P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Éditions Textuel.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44492452d>

Blanchet, P. (2021). Glottophobie. *Langage et société, Hors série (HS1)*, 155-159. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0156>

Blanchet, P., Bergeron, C. et Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire d'expériences de glottophobie en Provence réalisée auprès d'étudiants et d'étudiantes de l'université d'Aix-Marseille. *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, (36).

Boyer, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique-2e éd.* Dunod.

<https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=3069218>

Brasseur, A. et Ménard, L. (2013). Les marqueurs dialectaux du français québécois: perception de locuteurs québécois. Dans *La perception des accents du français hors de France. Actes du Colloque international d'Avignon, 17-18 novembre 2011*.

Calinon, A.-S. (2009). *Facteurs linguistiques et sociolinguistiques de l'intégration en milieu multilingue: le cas des immigrants à Montréal* [Thèse de doctorat, Université de Montréal et Université de Franche-Comté].

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9122>

Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Éditions Plon.

Candea, M. (Invité). (2023, 12 juin). Insécurité linguistique : pourquoi cherchez-vous vos mots quand vous êtes mal à l'aise? [Épisode podcast audio]. Dans *Sans oser le demander*. Radio France.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sans-osser-le-demander/insecurite-linguistique-pourquoi-vous-cherchez-vos-mots-quand-vous-etes-mal-a-l-aise-7443253>

Candea, M. (2021). Accent. *Langage et société*, (HS1), 19-22.

Charrin, A. (2020). *Les Français du Québec et leur(s) insécurité(s) : linguistique, identitaire et/ou culturelle?* [Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/17725>

Commissariat aux langues officielles. (2021). *(In)sécurité linguistique au travail – Sondage exploratoire sur les langues officielles auprès des fonctionnaires du gouvernement fédéral du Canada*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes/2021/insecurite-linguistique>

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. (2010). *L'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion*.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1968325>

Côté, S. (2018). *Les perceptions et attitudes des étudiants hôtes de l'Université du Québec à Chicoutimi face à l'intégration des étudiants internationaux* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi].

Constellation. https://constellation.uqac.ca/4501/1/CxF4txE9_uqac_0862N_10422.pdf

Desabrais, T. (2013). *L'influence de l'(in)sécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures à l'Université d'Ottawa* [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/26263/1/Desabrais_Tina_2013_these.pdf

Frozzini, J. et Tremblay, É. (2020). Le vécu des étudiants internationaux dans une région éloignée du Québec: interactions et resocialisation, le cas de l'UQAC. *Alterstice*, 9(2), 35-48.

Gallais, B., Bikie Bi Nguema, N., Parent, S. J., Turcotte, A. et Roy, A. (2020). *Enjeux et défis de l'adaptation, de l'intégration et de la réussite scolaire des étudiants internationaux dans les cégeps et les collèges francophones du Canada. Les cas du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 48 pages.

Gauvin, J.-P. et Bilodeau, A. (2023, 9 mai). À qui faire confiance? L'accent et la couleur de la peau comme source de discrimination envers les experts. [Communication orale]. 90^e congrès de l'Acfas, Montréal, QC.

Geiger, M. K., & Geiger, M. (2023). Accent Speaks Louder than Ability: Elucidating the Effect of Nonnative Accent on Trust. *Group & Organization Management*, 48(3), 953-965. <https://doi.org/10.1177/10596011221117723>

Gombert, J. E. (1992). *Metalinguistic development*. University of Chicago Press.

Habrat, A. (2018). *The role of self-esteem in foreign language learning and teaching*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-75283-9>

Hilton, H. (2014). *Mise au point terminologique: pour en finir avec la dichotomie acquisition/apprentissage en didactique des langues*. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Apluit*, 33(2), 34-50.

Hnilicová, K. (2021). La langue entre écrit et oral: L'exemple de la chronique de radio «Pop & Co». *Vestnik za tuje jezike*, 13(1), 17-33.

Institut du Québec. (2023). *Portrait de l'immigration temporaire. Attraction et rétention des étudiants étrangers au Québec*.

Lapierre Vincent, N. (2004). *L'intégration linguistique au Québec : recension des écrits*. Conseil supérieur de la langue française. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/46102>

Laurence, J.-C. (2020, 29 novembre). Ne cachez plus cet accent ! *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/europe/2020-11-29/france/ne-cachez-plus-cet-accent.php>

Longpré, T. (2023, 25 mai) *Apprentissage du français langue seconde et de scolarisation de jeunes immigrants allophones* [Table ronde – Apprentissage des langues et interculturalité] Journées d'étude virtuelles sur les jumelages

interculturels et les tandems, Université du Québec à Montréal (UQAM).
<https://jumelagesinterculturels.uqam.ca/article/programme-et-inscription/>

Magnan, M.-O., de Oliveira Soares, R., Russo, K., Levasseur, C. et Dessureault, J. (2022). « Est-ce que je suis assez bonne pour être ici? »: anxiété langagière et discrimination linguistique en contexte scolaire québécois. *Canadian Journal of Education*, 45(1), 128-155.

Mauchand, M. et Pell, M. D. (2022). French or Québécois? How speaker accents shape implicit and explicit intergroup attitudes among francophones in Montréal. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 54(1), 1.

Meunier, M. (2023, 16 mars). Étudiants internationaux: l'UQAC en tête de lice. *Le Quotidien*.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2023, 2 mai). *Démographie*.
<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/demographie>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2022). *Portraits sociodémographique et régional des personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Personnes_immigrantes_2022.pdf

Musée canadien de langues (2015, 24 mai). *Combattre le sentiment d'infériorité linguistique*.
<https://langmusecad.wordpress.com/2015/05/24/combattre-le-sentiment-dinferiorite-linguistique/>

Nadeau, J.-B. (2021, 3 novembre). L'accent québécois n'est pas archaïque. *L'actualité*.
<https://lactualite.com/societe/laccent-quebecois-nest-pas-archaïque/>

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11-L'analyse thématique. *Collection U*, 231-314.

Papi, M., Bondarenko, A. V., Wawire, B., Jiang, C., & Zhou, S. (2020). Feedback-seeking behavior in second language writing: Motivational mechanisms. *Reading and Writing*, 33, 485-505.

Payant, C., Bejarano Ruiz, J. et Beaulieu, S. (2023, 23 mars). *Vivre l'insécurité linguistique: une réalité en contexte éducatif* [Conférence en ligne]. Les Rencontres Educere, Université du Québec à Montréal (UQAM).
https://evenements.uqam.ca/evenements/les-rencontres-educere-vivre-l-insecurite-linguistique-une-realite-en-contexte-educatif/23273?date=2023-03-23_17-30-00

Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale, 3e ed* : Notions fondamentales. Les Presses de l'Université de Montréal.

Pustka, E., Bellonie, J.-D., Chalier, M. et Jansen, L. (2019). « C'est toujours l'autre qui a un accent »: le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec. *Glottopol*, 31(1), 27-52.

Remysen, W. (2013). Le français et la variation linguistique. *Dictionnaire Usito*, 1-4.

Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école: un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes. Dans N. Vincent et S. Piron (Éds.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec* (pp. 25-59). Montréal, Nota Bene.

Sanchez, S. (2019). *The importance of friendships. Making friendships your priority for international students.*
https://www.insidehighered.com/blogs/university-venus/importancefriendships?utm_source=Academica+Top+Ten&utm_campaign=dd8d265a36-EMAIL_CAMPAIGN_2019_02_26_05_31&utm_medium=email&utm_term=0_b4928536cfd8d265a36-51925525

Université d'Ottawa. (2021, 9 mars). *(In)sécurité linguistique : de quoi parle-t-on?* <https://www.uottawa.ca/fr/toutes-nouvelles/insecurite-linguistique-quoi-parle-t>

Vachon, I., Bikie Bi Nguema, N. et Gaudreault, M. M. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants internationaux.* ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPIL.

Verreault, C. (2000). Français international, français québécois ou joyal: quelle langue parlent donc les Québécois? *Produire la culture, produire l'identité*, 119-131.

Vieira, S. (2022, 27 avril). Le vieillissement des baby-boomers aura « des répercussions importantes ». *Le Devoir*.

Xiaodong, Y. (2016). *La notion de l'insécurité linguistique chez William Labov.* <https://arlap.hypotheses.org/6743>